BULLETIN

OF THE
CANADIAN CRIMINOLOGY AND
CORRECTIONS ASSOCIATION

DE LA
SOCIETE CANADIENNE
DE CRIMINOLOGIE

55 Parkdale, Ottawa Canada K1Y 1E5

Volume II No. 2 November 1972 Novembre

liated with the Canadian Council on Social Development

Affiliée au Conseil canadien de Développement social

WHAT THE ASSOCIATION IS DOING

The Board of Directors meeting planned for October 19 and 20 took place in beautiful surroundings, a salon of the National Arts Centre in Ottawa. Since the business of the Board was terminated on the first day no meeting was held on October 20. Several of the items on the agenda have been under discussion at previous meetings. In the case of the Regina Congress for next year, the president of the Congress Planning Committee, Mr. Keith Wright, reported in detail on the activities of the various Congress sub-committees. Progress was also reported on several topics such as the Correctional Standards, the Public Education, the Functional Groups regulations, the Workshop on Correctional policy, Inter-Association Relationships projects. The Indians and the Law project of a few years ago may be revived in a follow-up study. A few months ago the question of Canadians imprisoned in U.S.A. institutions was raised by a group connected with the British Columbia Corrections Association. It was decided that CCCA would cooperate with the B.C. group, gather additional information and bring this question to the attention of the governmental authorities. In the case of the death penalty, the Association is planning to make representations to the Federal government. A committee, based in the Atlantic Provinces under the chairmanship of Mr. D. Lavers, will look into a proposal for a National Information Centre in the corrections field.

The next meeting of the Board is set for January 25 and 26, 1973 in Toronto.

"COLLEGE COURSE FOR CONVICTS"

This is the title of a recent editorial in a daily newspaper which refers to a "pilot" project in Saskatchewan Penitentiary. It appears that the inmates themselves were able to get the University of Saskatchewan to respond favourably to their request as well as to obtain approval from Ottawa. Several professors will be involved and the university degree credit courses will be given inside the walls in psychology, anthropology and English.

ANOTHER GUIDE FOR EX-OFFENDERS

"Survival manual" is the title of a small pamphlet printed by a group of young Manitobans to assist offenders coming out of correctional institutions in the Winnipeg area. The project was financed under the Opportunities for Youth program. The information on public and private services, employers, training programs, accommodation and other relevant questions is factual and relatively complete. The illustrations and some of the explanations put forward provide for satirical comment and even bitter humour, i.e. the imitation union label reads: "Printed in Canada on Canadian paper by mindless acid freaks".

VIE DE LA SOCIETE

La réunion du conseil d'administration, prévue les 19 et 20 octobre, s'est tenue dans un local de toute beauté, soit au salon du Centre des Arts à Ottawa. Comme il ne restait plus de questions à débattre à l'issue de la première journée, la réunion ne s'est pas poursuivie le 20 octobre. Certains points inscrits à l'ordre du jour avaient déjà été débattus au cours des réunions précédentes. En ce qui concerne le Congrès de Regina prévu l'année prochaine, le président du comité d'organisation, M. Keith Wright, a fait le point au sujet des activités entreprises par les divers sous-comités du Congrès. On signale également que diverses questions, telles que les normes en matière de criminologie, l'éducation du public, le règlement sur les groupes fonctionnels, l'atelier sur la politique criminologique, les projets concernant les relations entre associations, avancent toutes de façon satisfaisante. Il se peut que le projet des Indiens et la loi datant de quelques années soit ranimé. Il y a quelques mois de cela, la question des Canadiens incarcérés dans des institutions aux Etats-Unis a été soulevée par un groupe rattaché à l'Association de criminologie de la Colombie-Britannique. Il a été décidé que la SCC collaborerait avec le groupe de la Colombie-Britannique, réunirait des renseignements additionnels et porterait la question à l'attention des instances gouvernementales. En ce qui concerne la peine de mort, la Société projette de faire des représentations au gouvernement fédéral. Un comité, ayant son siège dans les provinces de l'Atlantique, présidé par M. D. Lavers examinera une proposition pour l'instauration d'un Centre national d'Information dans le domaine de la criminologie.

La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue les 25 et 26 janvier 1973 à Toronto.

"COURS A L'INTENTION DES DETENUS"

C'est le titre d'un récent éditorial, paru dans un quotidien, qui porte sur un projet pilote du pénitencier de Saskatchewan. Il semble que les détenus eux-mêmes aient obtenu que l'université réponde favorablement à leur demande; de même ils se sont assurés l'approbation d'Ottawa. Plusieurs enseignants ont consenti à donner des cours de psychologie, d'anthropologie et d'anglais du niveau universitaire dans l'enceinte du pénitencier.

UN AUTRE GUIDE A L'INTENTION DES EX-DELINQUANTS

"Survival manual" est le titre d'une petite brochure imprimée par les soins de jeunes manitobains pour venir à l'aide des détenus relâchés par les institutions correctionnelles de la région de Winnipeg. Le projet a été financé en vertu du programme Perspectives-Jeunesse. Les renseignements concernant les services publics et privés, les employeurs, les programmes de formation, les possibilités d'hébergement et autres questions connexes sont bien fondés et relativement complets. Les illustrations et certaines des explications données révèlent un sens d'humour parfois bien amer; par exemple, l'imitation d'une étiquette syndicale dit: "Imprimé au Canada sur du papier canadien par de grotesques drogués sans intelligence (Printed in Canada, on Canadian paper by mindless acid freaks).

NEW PRESIDENT A.P.C.A.

The Atlantic Provinces Corrections Association has a new president. Mr. Patrick Kavanagh, Probation Officer in Harbour Main, Newfoundland. He takes over from Mr. James Crane of Nova Scotia who was interim president after the Reverend Eric Robin resigned earlier this year for health reasons.

CHANGES IN SENIOR STAFF

Mr. John Lee, who until recently was superintendent of Guelph Correctional Centre, has moved to New Brunswick where he is acting Correctional Services Director replacing James Crane. Mr. Crane is now responsible for adult corrections in Nova Scotia.

In Ontario there have also been some changes made in the Ministry of Correctional Services. Mr. Dan Coughlan, formerly Director of Probation Services, is now Chairman of the Ontario Parole Board replacing Mr. Frank Potts who has retired. Mr. Glenn Thompson has been moved to the position of Assistant Deputy Minister from the post of Director of Community Programs. The Probation Services, which until recently was under the jurisdiction of the Department of Justice, has been moved into the Ministry of Correctional Services and is being integrated with the Parole and After-care Service. The combined service is to be carved up into four regions with a regional administrator responsible for most of its operations in his region. The prison service is divided approximately along the same lines but the juvenile institutions service is, at present, divided into two regions only.

The meeting on the use of volunteers in corrections sponsored by the Ontario Ministry of Correctional Services mentioned in the previous issue of the Bulletin was also the occasion for the official opening of the Reception and Assessment Centre at Oakville. This facility was designed for juvenile offenders.

"THE JOURNAL" A.R.F.

The Ontario Addiction Research Foundation began publication of a sixteen page tabloid-size monthly on June 1st. There are no indications about cost of subscriptions but enquiries should be directed to the Foundation at 33 Russell Street, Toronto 179, Ontario. The Journal reports on alcohol and drugs in society but there will be room for opinion and comment. This publication is of interest to professionals in the health, welfare, corrections, judicial and law enforcement fields.

LE NOUVEAU PRESIDENT DU A.C.P.A.

L'Association de criminologie des provinces de l'Atlantique est dotée d'un nouveau président M. Patrick Kavanagh, agent de probation à Harbour Main, Terre-Neuve, remplace M. James Crane de la Nouvelle-Ecosse qui remplissait les fonctions de président intérimaire à la suite du retrait du révérend Eric Robin qui a démissionné au début de cette année pour raisons de santé.

CHANGEMENTS SURVENUS PARMI LE PERSONNEL SUPERIEUR

M. John Lee, qui jusqu'ici remplissait les fonctions de surintendant du Centre correctionnel de Guelph, a été affecté au Nouveau-Brunswick à titre de directeur intérimaire des services correctionnels à la place de James Crane. M. Crane est maintenant responsable de la correction des adultes en Nouvelle-Ecosse.

En Ontario, certains changements ont eu lieu au sein du ministère des Services correctionnels. M. Dan Coughlan, ancien directeur des Services de Probation, est devenu président de la Commission ontarienne des libérations conditionnelles où il remplace M. Frank Potts qui a pris sa retraite. M. Glenn Thompson a été affecté au poste de sous-ministre adjoint de son poste de directeur des programmes communautaires. Les services de Probation qui, jusqu'ici, se trouvaient sous la compétence du ministère de la Justice, ont été transférés au ministère des Services correctionnels et sont en voie de fusionner avec le Service des libérations conditionnelles et le Service de soins post-institutionnels. Ce service remanié sera divisé en quatre régions avec chacune un administrateur en tête, responsable de la plupart des opérations dans la région confiée à l'administrateur régional. Le service de prison est réparti à peu près de la même manière, cependant le service des institutions pour la jeunesse est, actuellement, divisé en deux régions seulement.

La réunion sur l'emploi de bénévoles dans le secteur de la criminologie parrainée par le ministère ontarien des Services de correction et mentionnée dans le précédent numéro du Bulletin, a été l'occasion de l'inauguration officielle du Centre de réception et d'observation à Oakville. Cette installation a été prévue pour les jeunes délinquants.

"LE JOURNAL" A.R.F.

La Ontario Addiction Research Foundation a commencé le 1er juin la publication d'un périodique mensuel de seize pages. Il est imprimé sur du papier journal de grandeur "tabloid". Le prix de l'abonnement annuel est $4.00 pour les résidents de l'Ontario et $8.00 pour les autres. S'adresser à la Foundation au 33, rue Russell, Toronto 179, Ontario. Le Journal fait surtout état de la situation de l'alcool et des drogues au sein de la société nord américaine. Cependant, l'espace permettra de publier des éditoriaux et des commentaires. Cette publication présente de l'intérêt aux professionnels oeuvrant dans les domaines de la santé, du bien-être social, de la criminologie, de l'application des lois et du secteur judiciaire.

DRAINING THE 'DRUNK TANK'

Ontario's program to eliminate "Drunk tanks" is moving ahead. A recent order-in-council has designated two hospitals as responsible for detoxication centres; one in Toronto and the other in Kenora. The Toronto unit is situated in an old firehall and the Kenora unit in an old warehouse. Four other centres are planned for this year; in three years it is expected that sixteen will be established in eleven Ontario cities where drunkenness arrests exceed 1000 per year. The Ontario Liquor Act now authorizes police to deliver a drunkenness offender to a designated detoxication unit rather than to jail.

CHIEFS OF POLICE

The new president of the Canadian Association of Police Chiefs is Chief W.J. Shrubb of Peterborough, Ontario. He was elected at their annual meeting in Québec late in August.

There will be a new police chief in Québec on the first of next January. Chief J.A. Matte is retiring and will be replaced by Mr. J.-C. Vanhoutte now director of the Québec Region in the Québec Provincial Police.

The Maritime Association of Chiefs of Police has a new president since July in the person of Chief Harry M. McKay of Saint John, New Brunswick.

COUNCIL OF EUROPE

A conference of Directors of Criminological Research Institutes will be held in Strasbourg, France, from November 28 to December 1, 1972, under the auspices of the Council of Europe. The theme of this tenth conference is: "Violence in Society". Approximately 70 directors of criminological research institutes of the member countries are expected to attend. The debates will not be public but documents will be available to the press. Further information on the conference, its programme and reports will be made public later this month.

5TH UNITED NATIONS CONGRESS IN TORONTO

While the theme of this Congress has not been determined it seems that the "difficulties of crime prevention in a changing society" will constitute one of the main aspects of the Congress. Further information on the Congress will be provided in the Bulletin as it is made available. The Canadian Coordinator of the Congress is Mr. Frank P. Miller, formerly Executive Director of the National Parole Service. His office is in Ottawa and his address is P.O. Box 1975, Station B, Ottawa, Ontario, K1P 5R5.

LIBERONS LES ROBINEUX

Le programme ontarien visant à éliminer les cellules à l'intention des robineux prend de l'avant. Un récent arrêté-en-conseil a désigné deux hôpitaux responsables de centres de désintoxication; l'un se trouve à Toronto et l'autre à Kenora. Le centre de Toronto est installé dans un vieux poste de pompiers et celui de Kenora dans un vieil entrepôt. On projette quatre autres centres pour cette année; dans trois ans, on en prévoit l'établissement de seize dans onze villes ontariennes où plus de 1,000 cas d'ivresse publique sont signalés par an. La loi ontarienne sur les boissons alcooliques autorise aujourd'hui la police à confier les ivrognes à un centre de désintoxication donné plutôt qu'à la prison.

CHEFS DE LA POLICE

Le nouveau président de l'Association canadienne des chefs de la police est le chef W.J. Shrubb de Peterborough, Ontario. Il a été élu à leur assemblée annuelle à Québec vers la fin du mois d'août.

Un nouveau chef de police entrera en fonction à Québec le 1er janvier prochain. Le chef J.A. Matte, prend sa retraite et sera remplacé par M. J.-C. Vanhoutte, actuellement directeur de la région de Québec de la Sûreté du Québec.

L'Association des Maritimes des Chefs de Police a un nouveau président depuis juillet en la personne du Chef Harry M. McKay de St-John, Nouveau-Brunswick.

CONSEIL DE L'EUROPE

Une conférence des directeurs des instituts de recherches criminologiques aura lieu à Strasbourg, France du 28 novembre au 1er décembre 1972 sous les auspices du Conseil de l'Europe. Le thème de cette dixième conférence est: La violence au sein de la Société. Il est prévu que quelque 70 directeurs d'instituts de recherches criminologiques venant de pays membres y assisteront. Les délibérations ne seront pas publiques mais des textes seront mis à la disposition de la presse. On communiquera de plus amples détails concernant la conférence et son programme vers la fin de ce mois.

5ÈME CONGRÈS DES NATIONS-UNIES A TORONTO

Même si le thème de cette conférence n'a pas été défini, il semble que les "obstacles à la prévention de la criminalité dans une société en transformation" constituera un des principaux aspects du Congrès. Le Bulletin publiera d'autres renseignements au sujet du Congrès à mesure qu'ils seront disponibles. Le coordonnateur canadien du Congrès, M. Frank P. Miller, est ancien directeur général du service national des libérations conditionnelles. Son bureau se trouve à Ottawa et son adresse est la suivante: C.P. 1975, Station B, Ottawa, Ontario, K1P 5R5.

APPOINTMENTS IN THE FEDERAL PENITENTIARY SERVICES

Several new appointments were made early in October. Mr. J. Murphy moves from Matsqui Institution where he was director to the position of Deputy Regional Director responsible for Inmate programs in the Western Region. It should also be noted that the Regional Director in this Region is J.R. Stone former Deputy Commissioner.

Mr. G.D. Foster becomes Deputy Regional Director responsible for Services in the Western Region. He had been acting in this capacity since early in the year.

Mr. J.A. Phelps, for a brief time Director of the Ontario Regional Reception Centre in Kingston, become director of Matsqui Institution.

Mr. J.D. Clark, until recently Director of Millhaven Institution, moves over to the Regional Reception Centre. Mr. J.D. Caros, Deputy Warden at Haney Correctional Centre, has been hired to replace Mr. Clark at Millhaven.

From the position of Deputy Warden at Kingston Penitentiary, Mr. D. Chinnery moves to the post of Director of the Kingston Prison for Women.

NEW MINISTER IN BRITISH COLUMBIA

In British Columbia, the minister responsible for correctional services in the new administration is Mr. Alex MacDonald, Attorney General.

VOLUNTEERS IN PROBATION

The B.C. Probation Service in cooperation with the Junior League of Vancouver has been operating a volunteer program for the past eighteen months. This item is reported in the John Howard Society of British Columbia Newsletter for September 1972. More than one hundred volunteers have been utilized to supervise over one hundred and fifty probationers, mostly juveniles and the success rate seems to be extra-ordinarily high with only three probationers having been sent to institutional care. The program involves recruiting, screening and training volunteers for this work which they appear to undertake with interest devotion and concern.

DESIGNATIONS DANS LES SERVICES PENITENCIERS FEDERAUX

Plusieurs nominations ont été faites au début d'octobre. M. J. Murphy quitte son poste de directeur à l'Institution Matsqui pour devenir sous-directeur régional chargé des programmes des détenus dans la région de l'Ouest. On doit souligner que le directeur régional de cette région est M. J. R. Stone, ancien sous-commissaire.

M. G.D. Foster, devient sous-directeur régional chargé des services de la région de l'Ouest. Il remplit ces fonctions depuis le début de l'année.

M. J.A. Phelps, directeur du centre de réception régional d'Ontario à Kingston pour une brève période, est devenu directeur de l'Institution Matsqui.

M. J.D. Clark, jusqu'ici directeur de l'Institution Millhaven est transféré au centre de réception régional. M. N.G. Caros, sous-directeur à Haney Correctional Centre a été engagé pour remplacer M. Clark à Millhaven.

M. D. Chinnery, jusqu'ici sous-directeur au Pénitencier Kingston, remplit aujourd'hui les fonctions de directeur de la prison des femmes de Kingston.

NOUVEAU MINISTRE EN C.-B.

En Colombie-Britannique le ministre chargé des services correctionnels dans le nouveau gouvernement est M. Alex MacDonald, procureur général.

BENEVOLES DANS LE SECTEUR DE LA PROBATION

Le Service de Probation de la Colombie-Britannique avec le concours du Junior League de Vancouver opère un programme de bénévoles depuis les 18 derniers mois. Cette nouvelle a été signalée dans le numéro de septembre 1972 du Bulletin de la Société John Howard de C.B. Plus de 100 bénévoles se sont employés à surveiller plus de 150 détenus en probation, la plupart jeunes; la tentative a été couronnée de succès; seules trois personnes en probation ont dû être renvoyées en institution. Le programme comporte le recrutement, le dépistage et la formation des bénévoles pour cette tâche qu'ils semblent entreprendre avec dévouement et en y consacrant un profond intérêt.

BOARD OF DIRECTORS OF THE ASSOCIATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

1972-73

*Monsieur le juge Jean-Paul Lavallée, Montreal
president - président

ADDISON, Ruth, Ottawa
ALLARDICE, Ethel M., Vancouver
*BEAULNE, Jean-Pierre, Ottawa
BELIVEAU, Lionel, Montreal
BENSON, Margaret, Toronto
BOISVERT, Gérald, Québec
BRAITHWAITE, John, Ottawa
BUNTON, W.E., Willowdale
*BYMAN, Al. A., North Vancouver
*CHAFE, Frank, Ottawa
CORMIER, Bruno, Montreal
COTE, Jean-Luc, Québec
CROSBY-JONES, Phil, Calgary
CUMAS, Stephen, Montreal
DRIEDGER, Otto H., Regina
*DUBIENSKI, Ian V., Winnipeg
FISHER, Joyce, Oakville
FLAHERTY, Dorothy, Ottawa
GIBBS, William, Amherst
GILBERT, Jean-Paul, Montreal
GOSSELIN, Maurice, Beauport
GREATOREX, William D., Halifax
GREGOIRE, J.E., Montreal
GUINDON, Yvon, Ottawa
HOLLINGTON, Kenneth, Calgary
HUNTER, Stewart M., Regina
JOHNSON, Stuart, Winnipeg
KING, Robert J., Fredericton
KIRKPATRICK, A.M., Toronto
LANDREVILLE, Pierre, Montreal
LAPERRIERE, Ludovic, Trois-Rivières
LAPLANTE, Jacques, Québec
*LAVERS, D.J., Truro
MacINTYRE, Morris, Ottawa
McCOMB, D.R., Ottawa
McGINN, Louis, Riverview
McKNIGHT, C.K., Toronto
McLEAN, Bruce, Victoria
MARCOTTE, Guy, Québec
*MILLER, Frank P., Ottawa
MOORE, Terence M., Toronto
MORIN, Jean-Guy, Granby
MOYLES, John, Brandon
MURPHY, James, Matsqui
OGISON, V.L., Whitehorse
OUELLET, Réal, Québec
REID, D.C.S., Calgary
RICHARDS, Robert, Vancouver
ROLF, Carl H., Edmonton
*ST-GEORGES, Normand, Québec
SCOTT, Jack, Regina
*SINCLAIR, Donald, Toronto
SLOUGH, Ray, Winnipeg
SMITH, Isser, Lucerne
SULLIVAN, Justin P., Moncton
WATSON, Frank, Toronto
WESTLAKE, W.C., Warkworth
*WHITELAW, A.B., Toronto
WILKINS, C.F., Yellowknife
WILLOX, John A., Vancouver
WILSON, John, Edmonton
WRIGHT, Keith, Regina
**ZIMMERMAN, Bill, Ottawa

Staff - Personnel

McGRATH, W.T.
JUBINVILLE, Réal
DAVY, Hilda
CHARBONNEAU, Paulette

*Executive Committee - Comité exécutif
**Nominating Committee - Comité des candidatures

THE DEATH PENALTY

an official statement
of policy

of the
*CANADIAN CRIMINOLOGY AND CORRECTIONS ASSOCIATION
55 Parkdale Avenue, Ottawa, Canada, K1Y 1E5

November 1972

*Affiliated with The Canadian Council on Social Development

THE DEATH PENALTY

The last execution in Canada was a double hanging in Toronto on December 11, 1962. Since that time all death sentences have been commuted to life imprisonment by the Cabinet. Five years ago legislation was proclaimed providing for temporary suspension of the death penalty for all murder except that of a policeman or prison officer killed while on duty. During the trial period all death sentences have been commuted, thus making the de facto suspension of executions complete.

The trial period ends December 27, 1972, and at that point the Parliament of Canada must decide what action to take. Three possibilities are open. The death penalty may be abolished entirely, the range of types of murder punishable by death may be extended, perhaps to what it was when the period of partial abolition was introduced, or the trial period of partial abolition may be extended to give time for further study before a decision is made.

In the opinion of the Canadian Criminology and Corrections Association it would be a serious mistake for the Government and people of Canada to rush into a decision for which we are not prepared. No thorough study of the situation related to murder has been made available for public discussion. Further, no assessment of public opinion has been undertaken and no formal opportunity has been provided for citizen groups and individuals to express their views. In the absence of these necessary preliminary steps, the Association would urge the Government of Canada to do two things:

1. Extend the period of partial abolition for a further two years.

2. Appoint a royal commission charged with responsibility for collecting the needed factual information and conducting public hearings where citizen groups can express their views.

The seriousness of this subject and the wide diversity of opinion among Canadians suggest that the proposed study could be carried out effectively only by a body with the status of a royal commission.

Incidence of Murder in Canada

The following statistics will illustrate the uncertain state of present knowledge about murder in Canada and the dangers in assuming that any data are correct without subjecting them to careful scrutiny. Table 1 shows the number of purported murders reported to the police during the four-year period 1966 to 1969 and the outcome up to December 31, 1970 (giving the police and the Crown a full year to get each case settled). Of the 1,157 cases reported to the police during this period only 176 resulted in a conviction for murder (9 capital and 167 non-capital). This is only fifteen per cent. It would appear that the great majority of cases of so-called murder reported to the police were not murder at all, and to include them in murder statistics only causes confusion.

TABLE 1

Murders Reported by the Police in Canada for the Years 1966 - 1969 and Results to December 31, 1970.

Number reported by the police	1,157	
Cleared (by charge, suicide, etc.)	1,010	
Charged	952	←
Not sent to trial	198	
Sent to trial	754	←
		952
Found insane	36	
Acquitted	121	
Awaiting Trial	32	
Convicted	565	←
		754
Capital murder	9	
Non-capital murder	167	
Manslaughter	365	
Lesser offence	24	
		565

Source: Statistics Canada. Murder Statistics 1970.

If we look at the sentences given those who were convicted of the reduced charge of manslaughter or of a lesser offence, we get a further picture of the degree of seriousness of the occurrences that led to the charge of murder, at least in the eyes of the sentencing court. The following table shows that of the 444 individuals convicted of these reduced charges during the five-year period 1966-1970, 4 were fined or placed on probation. Eighteen were sentenced to less than one year in prison. Another 45 were also sentenced to provincial institutions, although the sentence was over a year. One hundred and five received a sentence between two and five years. In only 118 cases out of the 444 did the court see fit to give a sentence of ten years or more.

TABLE 2

Length of Sentence for Persons Convicted of Manslaughter and Lesser Offences upon Reduction of Charge from Murder in Canada, 1966 - 1970

	Manslaughter	Lesser Offences	Total
Suspended Sentence, Probation and Fine	3	1	4
Under 1 Year	11	7	18
1 and under 2 years	38	7	45
2 and under 5 years	102	3	105
5 and under 10 years	148		148
10 Years and over	116		116
Life	2		2
Indefinite (Juvenile)		6	6
TOTALS	420	24	444

Source: Statistics Canada. Murder Statistics 1970.

Obviously, any decision based on such data will be open to question. The alternative is to extend the period of partial abolition to permit a thorough study of the issue and to establish a body with the prestige of a royal commission to undertake it.

W. T. McGrath,
Executive Director

LA PEINE DE MORT

exposé officiel
de politique

de la
*SOCIETE CANADIENNE DE CRIMINOLOGIE
55, avenue Parkdale, Ottawa, Canada, K1Y 1E5

Novembre 1972

*Affiliée au Conseil canadien de Développement social

LA PEINE DE MORT

La dernière exécution au Canada a eu lieu à Toronto, le 11 décembre 1962, soit une double pendaison. Depuis, toutes les condamnations à mort ont été commuées par le Cabinet à l'emprisonnement à perpétuité. Il y a cinq ans, une loi a été promulguée prescrivant la suspension provisoire de la peine de mort pour tout meurtre sauf celui d'un agent de la police ou d'un gardien de prison tué en service. Au cours de cette période d'essai, toutes les peines de mort ont été commuées, ce qui a rendu complète la suspension des exécutions.

La période d'essai prend fin le 27 décembre 1972 et le Parlement du Canada doit alors décider de l'action à prendre. Il y a deux alternatives: abolir la peine de mort ou augmenter le nombre de genres de meurtre punissable de mort en revenant, peut-être, au point où l'on en était lorsque la période d'abolition partielle a été adoptée ou prolonger la période d'abolition partielle aux fins de permettre un examen plus poussé avant de prendre une décision.

De l'avis de la Société canadienne de criminologie, le gouvernement canadien et la population commettraient une grave erreur s'ils prenaient une décision hâtive pour laquelle nous ne sommes pas préparés. Aucune étude approfondie des circonstances rattachées au meurtre n'a été présentée aux fins de discussion publique. De plus, aucune évaluation de l'opinion publique n'a été entreprise et aucune occasion formelle n'a été offerte aux groupes de citoyens et aux particuliers pour qu'ils expriment leurs points de vue. En l'absence de ces indispensables mesures préliminaires, la Société engage instamment le gouvernement du Canada à accomplir deux choses:

1. Prolonger de deux ans la période d'abolition partielle de la peine de mort.

2. Charger une commission royale d'enquête de réunir les données requises et de tenir des audiences publiques pour permettre aux citoyens d'exposer leurs points de vue.

La gravité de la question et la vaste diversité d'opinions qu'ont les Canadiens à ce sujet indiquent que seul un organe de l'envergure d'une commission royale d'enquête serait en mesure d'effectuer l'étude proposée de façon compétente.

Incidence du meurtre au Canada

Les données statistiques ci-dessous, exposent la connaissance peu précise que possèdent les Canadiens aujourd'hui en ce qui concerne le meurtre et aussi le danger de se fier aux données, sans les soumettre à un examen rigoureux. Le tableau 1 indique le nombre de prétendus meurtres signalés à la police au cours de la période de quatre ans, de 1966 à 1969 et les résultats jusqu'au 31 décembre 1970 (la police et la Couronne ayant eu une année entière pour décider de chaque cas). Sur les 1,157 cas signalés à la police durant cette période, seuls 176 ont été résolus par une condamnation pour meurtre (9 qualifiés et 167 non qualifiés). Ce qui n'est que quinze pour cent. Il semble que la grande majorité des cas de prétendus meurtres signalés à la police ne l'étaient aucunement; les inclure aux statistiques des meurtres ne fait que créer de la confusion.

TABLEAU 1

Homicides signalés par la police
au cours des années 1966 - 1969
et les résultats au 31 décembre 1970 - Canada

Nombre d'homicides signalés par la police	1,157
Crimes classés (inculpation, suicide, etc.)	1,010
Personnes inculpées	952
Non mises en jugement	198
Mises en jugement	754
952	
Déclarées aliénées	36
Acquittées	121
En suspens	32
Reconnues coupables	565
754	
Meurtres qualifiés	9
Meurtres non qualifiés	167
Homicides involontaires	365
Moindres délits	24
565	

Source: Statistiques Canada. La Statistique de l'homicide 1970.

Si nous examinons les sentences prononcées à l'endroit de ceux qui ont été condamnés sous inculpation réduite d'homicide involontaire ou d'un moindre délit, il se révèle une autre optique du degré de gravité des faits qui conduisent à l'inculpation de meurtre, du moins aux yeux du tribunal qui prononce la sentence. Le tableau ci-dessous démontre que sur 444 particuliers condamnés pour délits moindres au cours de la période de cinq ans (1966-1970) 4 ont reçu une amende ou ont été placés en probation. Dix-huit ont été condamnés à moins d'un an de prison. 45 ont été condamnés à l'incarcération dans des institutions provinciales, même si leur sentence dépassait un an. 105 se sont vus condamnés à des peines de deux à cinq ans. Dans 118 cas seulement, sur les 444, le tribunal a estimé qu'il leur fallait une sentence de 10 ans ou plus.

TABLEAU 2

Durée de la peine dans le cas de personnes reconnues coupables d'homicide involontaire ou d'infractions de moindre gravité après réduction de l'accusation pour meurtre, - 1966 et 1970 - Canada

	Homicide involontaire	Autres délits	Total
Suspension de sentence Probation et Amende	3	1	4
Moins d'un an	11	7	18
1 et moins de 2 ans	38	7	45
2 et moins de 5 ans	102	3	105
5 et moins de 10 ans	148		148
10 ans et plus	116		116
A vie	2		2
Indéfinie (jeunes)		6	6
TOTAUX	420	24	4444

Source: Statistiques Canada. La Statistique de l'homicide 1970.

Il est évident, que toute décision fondée sur de telles données est contestable. Une autre mesure serait de prolonger la période d'abolition partielle pour permettre une étude approfondie de la question et de charger un organisme d'une compétence du même niveau qu'une commission royale d'enquête de faire ce travail.

le directeur général,
W. T. McGrath